

Formulaire pour demande d'autorisation d'abattage, taille, élagage, écimage

Affichage au pilier public

A remplir par l'administration communale

Date 6 septembre au 5 octobre 2024

Objet de la demande

A remplir par le demandeur

Propriétaire	<u>PPE Les Nymphéas</u>		
Demandeur	<u>YK Immobilier Sàrl - Administrateur</u>		
Adresse	<u>Avenue de Lavaux 28</u>	Parcelle N°	<u>1002</u>
Type de demande	<input checked="" type="checkbox"/> Abattage	<input type="checkbox"/> Elagage	<input type="checkbox"/> Taille <input type="checkbox"/> Ecimage
Végétation concernée	<input checked="" type="checkbox"/> Arbre isolé	<input type="checkbox"/> Haie	<input type="checkbox"/> Groupe d'arbres / bosquets
Arbre classé	<input checked="" type="checkbox"/> Oui → N°	(voir plan de classement des arbres)	
	<input type="checkbox"/> Non		
Essence(s)	<u>Cedrus atlantica glauca</u>		
Diamètre(s) du tronc	<u>72cm</u>	Hauteur(s) :	<u>15m</u>
Etat sanitaire	<u>Dangereux</u>		
Motif de l'abattage / élagage / taille / écimage	<u>Au vu de la dégradation bien visible par les deux mesures,</u> <u>nous préconisons en vue de l'implantation du sujet</u> <u>analysé</u> <u>et en vue de la sécurité des biens et des personnes, le</u> <u>remplacement de cette plante par une plantation de</u> <u>compensation.</u>		

La demande inclut qu'une personne de notre Direction soit autorisée à inspecter l'objet de la demande sur site

Merci de nous transmettre un croquis, plan ou photo de l'emplacement de l'arbre actuel

Les pages 1 et 2 devront être remplies par le demandeur et la page 3 sera remplie par l'administration communale.
La première page et la deuxième page du formulaire ainsi que le plan de situation seront affichés sur le site internet

Le présent formulaire doit être retourné, dûment rempli et signé par le(s) propriétaire(s) ou par l'administrateur pour les PPE (la signature de l'entreprise mandatée pour les travaux n'est pas valable), à la Direction de l'urbanisme et de l'environnement (ci-après DUE), ch. de la Damataire 13, 1009 Pully

Propriétaire

Prénom PPE Les Nymphéas Nom _____
Adresse Avenue de Lavaux 28 - 1009 Pully
Téléphone _____
Adresse e-mail _____

Gérance / Administrateur de la PPE

Prénom YK Immobilier Sàrl Nom _____
Adresse Route de Chaulin 68 - 1832 Chamby
Téléphone 021/509 18 32
Adresse e-mail info@ykimmobllier.ch

Entreprise mandatée par les travaux

A remplir obligatoirement pour les demandes d'élagage et d'écimage

Prénom _____ Nom _____
Société Lo Conte Jardinier Paysagiste SA
Adresse Route d'Echallens 24 - 1037 Etagnières
Téléphone 021/634 34 93
Adresse e-mail info@paysagiste-loconte.ch

Compensation prévue

A remplir obligatoirement pour les demandes d'abattage

Nombre d'arbre(s) 1
Essence(s) selon votre consultation
Se référer à la liste des essences acceptées disponible sur le site internet
Emplacement prévu Même emplacement

Je souhaite payer la taxe de compensation en lieu et place de la plantation
Article 9, alinéa 3.2.9 du règlement sur la protection des arbres et du plan de classement

Une fois les plantations compensatoires effectuées, la DUE devra être avisée afin de contrôler la conformité des plantations sur place.

Selon l'art. 14 de la Loi sur la protection du patrimoine naturel et paysager (LPPrNP), la demande devra être également publiée dans la feuille des avis officiels (FAO) et les frais de publication seront facturés au demandeur par l'administration communale.

En signant cette demande, le requérant atteste avoir pris connaissance du Règlement sur la protection des arbres et du plan de classement de la Ville de Pully.

Lieu et date

Chamby - 02.02.24

Signature



YK Immobilier Sàrl
Route de Chaulin 68
1832 Chamby
www.ykimmobllier.ch